

Saint-Pol-de-Léon

La commune intègre le réseau « Villes cathédrales »

Une cathédrale communale

En France, cent quatre-vingt-huit villes sont dotées d'une cathédrale. Certaines d'État comme à Quimper, qui a toujours un évêché ; d'autres communales comme à Saint-Pol-de-Léon.

cathédrales peuvent-elles répondre à cette aspiration ? L'organisation d'événements culturels et artistiques est-elle compatible avec la vocation première des lieux ? Comment l'affectataire (N.D.L.R. : le curé) voit-il cette évolution ?

Besoin de fédérer

« Comment imaginer certaines villes moyennes sans cet édifice historique qui structure l'organisation spatiale et cadre de vie ? » Bernard Poignant, maire de Quimper, a lancé le sujet pour faire naître la Fédération des villes moyennes. Christian Pierret maire de Saint-Dié-des-Vosges, préside cette association, constituée le 25 septembre 2013, à laquelle Saint-Pol, sous la férule de Nicolas Floch, a tout de suite adhéré. « Ce réseau est un lieu d'échange d'expériences, de conduite d'actions communes, telles que la recherche de financements ou la structuration d'une offre touristique commune. »

Massif occidental

« Nous ne perdons pas de vue les travaux que la commune va être amenée à réaliser sur le massif occidental de la cathédrale. Une révision des préconisations effectuées en 2004 est en cours. À l'époque, la facture était de l'ordre de 3 millions d'euros. » La Ville doit supporter la facture. « Ce regroupement des villes cathédrales ne peut qu'être un bénéfice pour la commune. »

Valorisation touristique

« La valorisation touristique de la cathédrale nous appartient. Nous en sommes dépositaire. 44 % du tourisme est à la recherche d'aspiration religieuse, de ressourcement de bien-être », explique Pierre Sauty, adjoint à la communication, qui cite l'exemple de la cathédrale de Chartres. « Là-bas, sous le parvis, un centre d'interprétation a été créé pour servir de local d'accueil des visiteurs. Avec Dol-de-Bretagne et Dinan qui adhèrent aussi au réseau, nous avons une carte à jouer, en parallèle avec le Tro Breizh. »

Problématique sur l'usage

Confrontés aux mêmes questions, près d'une cinquantaine de maires ou présidents d'intercommunalité ont rejoint ce réseau. Quelle est la politique de l'État en matière de soutien pour la sauvegarde de ce patrimoine national ? Dans le contexte où le tourisme spirituel connaît un véritable essor, comment les villes



Pierre Sauty et Nicolas Floch ont suivi le dossier d'adhésion de la commune à « Villes cathédrales ».